



Ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil

13 décembre 2022 à 19h00

AVIS DE CONVOCATION À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Donné par la directrice générale, Nathalie Dubé, qu'une séance extraordinaire des membres du conseil de la municipalité de Rivière-Ouelle aura lieu à la salle du conseil municipal, le **13 décembre 2022 à 19 h 00** avec l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget de l'année financière 2023 et du Programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

Nathalie Dubé
Directrice générale greffière-trésorière